

accompli ces remarquables réformes dans le commerce?

M. BIRD (se levant)...

Des VOIX: Assoyez-vous.

M. l'ORATEUR: A l'ordre!

M. BIRD: Si je ne manque...

Quelques DEPUTES: Plus fort.

M. BIRD: Je regretterais de manquer aux usages à cet égard, mais il me vient une question à l'esprit et je vais la poser en toute justice pour l'honorable député de Brome.

Une VOIX: Il peut se défendre lui-même.

M. l'ORATEUR: A l'ordre!

M. BIRD: Avec la permission du premier ministre je lui demanderai si l'Angleterre aurait le libre-échange aujourd'hui si ce n'eût été de John Bright?

Le très hon. MACKENZIE KING: Eh bien, monsieur l'Orateur, ce n'est pas intentionnellement que j'ai omis le nom de John Bright. J'ai devant moi les noms de ceux qui se sont occupés des réductions du tarif à l'époque où elles ont été faites. Mon honorable ami a raison: la contribution de John Bright a été l'une des plus précieuses, mais il a lutté dans les rangs de son parti. Grâce à sa grande force morale et sa noble éloquence il a pu amener les membres de son parti à partager ses vues et s'il a exercé cette influence c'est en restant parmi eux et en les dominant de son prestige exceptionnel.

Je dis très sérieusement à l'honorable député de Brome que je regrette de le voir prendre un siège de l'autre côté. Pourquoi? A cause de lui-même? Oui. A cause du parti? Oui. Mais surtout à cause de l'idéal même qu'il a à cœur, car le moyen d'arriver à cet idéal c'est de rester avec ceux qui tendent vers sa réalisation. J'en pourrais dire tout autant à nos amis progressistes, à propos de leur attitude; c'est-à-dire, l'attitude de quelques-uns d'entre eux. Ils préfèrent ne pas expliquer à leurs mandataires les difficultés de la situation économique du pays; et par leur attitude en Chambre, créer dans leur esprit l'impression que le Parlement ne tient pas à ce que justice soit rendue à l'Ouest canadien, qu'il faut qu'il se fasse quelque mouvement...

Quelques DEPUTES: Très bien.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mes honorables amis applaudissent à cette remarque; je suis heureux de dire cependant, que ceux qui ont applaudi ne sont pas nombreux. Voilà l'attitude qu'ils prennent, monsieur l'Orateur, au lieu de dire à leurs manda-

itaires ce qu'ils savent de la difficulté des problèmes de tarif dont ils ne s'étaient pas rendus aussi bien compte avant de venir au Parlement. Les députés ont un double devoir; leur devoir envers leurs mandataires n'est pas seulement de plaider en Chambre en faveur des demandes particulières à telle ou telle région; ils doivent aussi, de retour parmi leurs mandataires, expliquer à ceux-ci les problèmes qui s'imposent à toute la nation. Plusieurs députés progressistes m'avaient dit avant la présentation du budget, qu'il leur faudrait proposer un amendement, sans égard à ce que le ministre des Finances pourrait annoncer dans cet exposé budgétaire. Comment peut-on par une semblable attitude aider à un gouvernement qui tient à effectuer des réformes? Comment peut-on s'attendre qu'un gouvernement coopère avec des hommes qui, tout en proclamant un même objectif, affirment que, quoi qu'il arrive, ils protesteront, et afin que la division en soit plus marquée, que la brèche en soit élargie entre les différentes parties du pays, ils proposeront un amendement et, par la nature de leur contribution au débat, créeront l'impression dans le pays qu'une partie du pays est injuste envers l'autre? Que mon honorable ami de Brome et mes amis progressistes veuillent bien prendre exemple des députés qui siègent à leur droite. Vous ne trouverez parmi eux aucun haut protectionniste, qui, tout simplement parce qu'il n'obtient pas toute la protection qu'il désire, s'en va prendre un siège à part et s'ériger un autel particulier dans quelque coin éloigné de la Chambre. Vous ne verrez pas ceux qui croient en la protection se partager en deux camps, l'un disant que nous n'avons pas assez de protection, l'autre en demandant davantage. Les enfants du siècle", que l'on nomme parfois les "enfants des ténèbres", sont plus habiles entre eux "que les enfants de la lumière".

Me permet-on quelques mots encore sur un autre point, la signification que l'on a donné au mot "stabilité" qui se trouve dans l'exposé budgétaire. Pourquoi le Gouvernement actuel tient-il à la stabilité du tarif? Tout simplement parce que ce dont le pays a besoin, ce dont le monde a besoin aujourd'hui, c'est d'un peu plus de stabilité. Il nous faudrait rétablir avant tout la confiance dans les esprits, tant dans le domaine des affaires que dans celui de l'industrie. Le monde tremble encore aujourd'hui comme résultat de la convulsion, de la lutte gigantesque, d'il y a quelques années, et le grand devoir de l'Etat est de chercher, autant qu'il est possible à une nation, à rétablir dans les esprits de toutes les classes sociales le sentiment de l'assurance, de la